

# Faire garder son enfant en crèche

Sur son territoire, le Grand Périgueux gère 15 crèches avec 512 places d'accueil. Pour faire une demande de place, il faut constituer son dossier de pré-inscription puis le remettre au service Petite enfance lors d'un entretien.

## L'accueil collectif des tout-petits

Le Grand Périgueux gère 15 crèches pour un total de 512 places d'accueil collectif.

- › 10 crèches multi accueil
- › 4 micro-crèches
- › 1 crèche familiale



**Découvrez les activités proposées comme à la crèche familiale de Tré lissac (<https://www.grandperigueux.fr/actualites-evenements/actualites/des-matines-a-la-creche-familiale-graine-de-malice-a-trelissac-8885>)**

Sur le territoire, 4 autres crèches proposent l'accueil des tout-petits.

## Votre pré-inscription en trois étapes

Pour faire une demande de place en crèche pour un ou plusieurs de vos enfants, vous devez constituer votre dossier de pré-inscription.

Le dossier de préinscription est disponible :

- › A l'accueil du Point Accueil Petite Enfance.
- › [Télécharger le dossier de préinscription en ligne](#)

### Etape 1 : remplir votre dossier de pré-inscription

- › 1 dossier par enfant
- › Pour les jumeaux ou triplés : 1 seul dossier

### Etape 2 : réunir vos pièces administratives justificatives

- › Photocopie de la pièce d'identité de chaque parent (Carte Nationale d'Identité ou Passeport)
- › Justificatif de domicile (facture EDF, téléphone...) de moins de 3 mois
- › Attestation CAF / MSA ou Avis d'imposition
- › Si l'enfant est à naître : copie de la déclaration de grossesse
- › Si l'enfant est né : copie intégrale du livret de famille ou de l'acte de naissance de l'enfant

## Etape 3 : remettre votre dossier complet lors de votre entretien avec le service Petite Enfance

- › Contactez le Point Accueil Petite Enfance pour avoir un rendez-vous
- › Déposez votre dossier complet lors de votre entretien

Si votre enfant est déjà né, vous aurez un rendez-vous individuel.

Si l'enfant est à naître, vous serez invité à participer à une réunion d'information et d'échange. Ce temps avec une professionnelle vous est proposé pour que vous puissiez réfléchir à vos besoins et vos attentes.



Pour les familles ayant ou ayant eu un enfant déjà inscrit en crèche, le rendez-vous ne sera pas nécessaire.

## La confirmation de votre pré-inscription

Le Service Petite Enfance enregistrera votre dossier complet accompagné de l'ensemble des pièces justificatives demandées.

Il vous adressera un accusé réception.

Vous pourrez avoir accès à votre dossier en créant votre compte parent sur l'**Espace Famille** (<https://www.espace-citoyens.net/grandperigueux/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>).

## A ne pas oublier !

Si votre enfant n'est pas né au moment de sa pré-inscription, vous aurez à régulariser votre dossier dès sa naissance : vous devrez impérativement transmettre au Service Petite Enfance la copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant.

## Important

Après votre inscription, vous devrez informer le Service Petite Enfance de tout changement dans situation qui pourrait concerner :

<https://www.grandperigueux.fr/au-quotidien/petite-enfance/faire-garder-son-enfant-en-creche?>



- › Votre besoin : adresse, date d'entrée, horaires d'accueil, établissement...
- › Votre situation personnelle : déménagement...
- › Votre situation professionnelle : évolution de vos horaires de travail...

par **votre Espace famille** (<https://www.espace-citoyens.net/grandperigueux/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>), par mail ou par courrier postal !

## Contact



PETITE ENFANCE  
**Annie BEYDON**  
Point Accueil Petite Enfance

 [Courriel](#)  
 0553357518



1 boulevard Lakanal - BP 70171  
24019 PÉRIGUEUX Cedex

**ALLO AGGLO**  
**05 53 35 86 00**

[> CONTACT](#)